



LA CAZETTE MUNICIPALE



Sommaire

Le mot du maire	p-3
La vie municipale	p-4
Agriculture	p-8
Les commerces	p-9
Ecoles	p-10
Portraits	p-11 et 15
Associations	p-12
Portrait	p-15
Zoom...Tissac	p-16
Organismes ext.	P-18

Le milan royal, espèce protégée en France
Expo-photos sentiers de randonnée par B.Tauran

INFOS PRATIQUES

CONTACT MAIRIE

Lundi : fermé
Mardi : 8h30-12h et 14h-18h
Mercredi : 8h30-12h et 14h-18h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h, fermé l'après-midi

Tel: 05 63 95 83 44

Mail : mairie-cazes.mondenard@info82.com

Mail communication: site internet, intramuros et bulletin municipal : cazes-accueil@info82.com

Site : <http://www.cazes-mondenard.fr>



FRANCE SERVICES

Permanence à la mairie

Le mardi de 9h00 à 12h00

Sur rendez-vous

Tél 05 63 94 65 13



Nouvelle adresse à Lauzerte :

10, place des Cornières (ancienne poste),
au 1er étage

**Pour la prochaine parution de la Gazette,
envoyez vos articles et infos dès que
possible, d'avance, merci.**

ETAT CIVIL

Naissances

Raphaël Martin GIGANTE le 17 octobre 2021
Justin SENAC le 15 décembre 2021
Tobias Leeroy FRINQUARD le 12 janvier 2022

Mariage

Amandine BARRA et Jonathan BOURDIN le 26 juin 2021

Décès

Christiane CHAPUSOT le 9 octobre 2021
Jacques Henri LAFAGE le 11 octobre 2021
François LAMBERT le 15 octobre 2021
Daniel TESTUT le 18 octobre 2021
Monique CICUTTO le 2 novembre 2021
Marius Eloi GARDES le 4 décembre 2021
Pierre GAYET le 9 décembre 2021
Robert MOUILLERAC le 17 décembre 2021
Marie Louise BIDART le 5 janvier 2022
Gérard NOUVEL le 17 janvier 2022

Si vous souhaitez qu'un acte d'état civil paraisse sur le bulletin municipal vous devez remplir une autorisation de parution. Merci de prendre contact avec la mairie.

INTRAMUROS



N'hésitez pas à télécharger cette application sur votre mobile ou tablette, pour trouver toutes les informations de la mairie de Cazes-Mondenard, des associations, des commerçants.

Envoyez les informations à faire paraître à la mairie par mail : cazes-accueil@info82.com



PERMANENCE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanences à la mairie le 3^{ème} jeudi du mois.

Sentier expo photos Cazes-Mondenard, photographe Bernard Tauran

Au départ commun des sentiers de randonnée des deux châteaux et du Rey, vous pourrez admirer, accrochées à la voûte sylvestre, 10 grandes photos qui vous plongeront dans le monde sauvage de notre campagne. La flore et la faune seront sous vos yeux en images.

Si vous êtes chanceux, votre œil avisé pourrait découvrir le modèle vivant de l'image dans son milieu naturel.

photo de couverture Bernard Tauran



Chères cazéennes, chers cazéens,

La crise sanitaire que nous subissons a profondément bouleversé notre façon de vivre. C'est malheureusement le constat auquel nous nous résignons.

Toutefois, ne peut-on pas réagir de façon plus positive ? Agir ensemble dans une même direction d'entraide, de solidarité, de vie sociale au cœur de notre commune.

Nous jouissons d'un tissu associatif important avec de nombreux bénévoles très actifs. La participation est ouverte à tous, plus les participants sont nombreux plus les résultats sont spectaculaires !

Les raisons de s'engager dans la vie associative sont multiples : se sentir utile, transmettre son savoir, échanger autour de sa passion, rencontrer des personnes, agir contre les inégalités, la pauvreté, apprendre... La vie associative permet de développer le savoir-faire et le savoir-être, prépare à l'insertion professionnelle.

Depuis quelques jours, le bar restaurant a ouvert ses portes. Johan vous réserve un accueil chaleureux et convivial du mardi au dimanche. Le bar doit, je pense, retrouver son rôle de lieu de rencontre, de partage, de convivialité : c'est le cœur du village. J'en appelle à nos jeunes, poumon de notre commune, à provoquer des rencontres qui à mon sens sont plus enrichissantes que les relations virtuelles. Le bar n'est pas seulement un lieu où l'on consomme des boissons, c'est aussi un lieu où l'on échange sur le sport, l'actualité, où l'on « papote », refait le monde ! Où les plus jeunes et les plus anciens partagent des jeux de sociétés devant un jus de fruit ou un café.

La crise du covid a provoqué des difficultés économiques et sociales. Ne restez pas dans l'expectative, réagissez en nous faisant part de vos difficultés, pour essayer de les résoudre collectivement.

A l'approche du prochain budget, la nécessité de créer un pôle médical a été retenue comme la priorité. La recherche d'un médecin reste compliquée. L'ensemble des infirmières de notre territoire, soucieux de la situation, propose de pratiquer la téléconsultation en cabinet et à domicile pour les plus démunis. Un projet d'investissement sur l'immeuble Dufresse au cœur du village, permettrait la réalisation de 4 à 7 cabinets dans le but d'accueillir plusieurs praticiens de santé.

Dans nos projets d'investissement, nous restons attentifs à l'épanouissement de tous et à l'équilibre de la vie économique de notre commune.

Aujourd'hui le carburant, dépense importante dans le budget familial, en particulier en milieu rural, doit nous inciter à privilégier les achats de proximité. C'est rendre l'utile à l'agréable en favorisant notre économie locale.

En espérant que ce printemps soit le signe du renouveau dans tous les domaines. Que tout ce temps perdu ne soit qu'un mauvais souvenir.

Je vous souhaite un très beau printemps, soyez sûr de mon indéfectible dévouement.

« On n'empêche pas la venue du printemps ! »

Jean-Jacques DESCOULS



Conseil municipal du 27 octobre 2021

Subvention exceptionnelle Ecole Notre-Dame

Demande de subvention exceptionnelle pour une classe découverte au centre équestre de Lauzerte les 21 et 22 octobre. 48 enfants ont participé à ce voyage scolaire. La subvention de 32 € par enfant est accordée, soit 1536 €.

Mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité

Grade (fonction)	travail hebdomadaire	Nbre d'emplois
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe (Secrétaire de Mairie)	32 h	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	34 h	1
Agent de maîtrise principal	35 h	1
Agent de maîtrise	35 h	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	35 h	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	34 h	2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	30 h	1
Adjoint technique	35 h	1
Adjoint technique	28 h	1
Adjoint technique	15h	1

Entretien de l'éclairage public : convention SDE et choix de l'entreprise

Le service d'aide à l'entretien de l'éclairage public a été mis en place par le Syndicat Départemental d'Énergie le 30 novembre 1994. Ce service assure par son conseil et son suivi des conventions la maintenance des réseaux puisque l'entretien régulier des différents points lumineux garantit un fonctionnement de qualité optimale.

L'adhésion à ce service à l'aide de l'entretien de l'éclairage public est formalisée par une convention tripartite entre la commune, le Syndicat Départemental d'Énergie et l'entreprise retenue. Cette convention est conclue pour une durée de trois ans sans possibilité de tacite reconduction. A l'expiration de cette période, une nouvelle mise en concurrence sera effectuée.

La participation communale de l'année N est calculée en fonction du nombre et du type de foyers lumineux d'un prix unitaire, en prenant en compte l'état du patrimoine à la date de la proposition. Selon l'évolution du patrimoine de la commune, des sources pourront être supprimées et/ou ajoutées. Ces modifications, feront l'objet de l'établissement d'un nouvel état des prix à la date anniversaire sur la base des prix issus du marché

Une subvention de 5 euros par foyer lumineux et par an sera versée à la commune par le Syndicat Départemental d'Énergie. **Cette aide sera majorée de 1 euro par point lumineux et par an pour les sources inférieures ou égales à 100 watts.**

Sur les propositions commerciales reçues, le Maire propose de retenir celle de l'entreprise LANIES basée à Castelsarrasin.

Pour la première année, sur la base du patrimoine existant, la rémunération est fixée à 6 966 € HT.

Projet de création d'éclairage public au City stade - Convention de mandat avec le SDE

Il est envisagé de confier la réalisation du projet au Syndicat Départemental d'Énergie. L'enveloppe prévisionnelle affectée à ce projet est estimée à 21 000,00 € T.T.C. Cette opération pourra bénéficier d'une subvention du S.D.E.T.G. de 40 % du montant total hors taxes des travaux sous réserve des droits à subvention de la commune au moment de la facturation des travaux.

Projet d'éclairage public impasse du Saraillé- Convention de mandat avec le SDE

Il est envisagé de confier la réalisation du projet au Syndicat Départemental d'Énergie. L'enveloppe prévisionnelle est estimée à 20 400 € T.T.C.

Vente de l'ancienne école de Martissan

Le conseil municipal est appelé à valider la cession de cet immeuble communal et d'en définir les conditions générales de vente. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide l'aliénation de l'immeuble sis lieu-dit Pujol, cadastré AW 159A après bornage pour une superficie de 532 m²
- approuve la proposition d'achat remise en mairie le 13 octobre 2021 par Madame PELISSIÉ au prix de 82 000 €,
- autorise Monsieur le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.



Déplacement d'une partie du chemin rural de Falguières

Cette demande concerne le déplacement d'une partie du chemin rural n°16 lieu-dit Falguières traversant la propriété de Mr Jean-Jacques Cachard, sur la parcelle cadastrée BD 155.

Au vu de la situation, il s'avère que ce déplacement peut se faire sans inconvénient après intervention d'un géomètre pour création du nouveau tracé. Toutefois, il convient avant toute transaction, de soumettre ce projet à enquête publique. Cette demande est actée à l'unanimité.

Déplacement d'une partie du chemin rural n°9

Il s'agit de conclure ce déplacement suite à la délibération prise le 13 septembre 2016 (lieu-dit Coste-Maouro, traversant la propriété de Monsieur CARTER Richard).

Travaux réalisés, en cours ou à étudier évoqués :

- programmation des allumages des luminaires d'éclairage public,
- projet de bâtiment photovoltaïque au boulodrome,
- projet de jardins participatifs,
- création de giratoire à l'entrée du village,
- pose de panneaux danger enfants sur la RD 57 à hauteur du boulodrome,
- plantations autour de la salle des fêtes,
- opportunité d'acquisition d'un immeuble en centre-bourg,
- robinet à poser à proximité du City stade,
- sens interdit demandé pour l'accès au lieu-dit Carla,
- les travaux pour le columbarium débuteront à la mi-janvier,
- travaux de fauchage par la communauté de communes prévus en octobre et novembre.

Informations et questions diverses :

- choix des nouveaux gérants pour le restaurant effectué,
- regroupement des bureaux de vote décidé : 2 voix contre et 2 abstentions,
- choix des illuminations de Noël effectué,
- signature de mandats de vente avec agence immobilière pour mise en vente des terrains libres du lotissement,
- dossier de demande de subvention déposé auprès de la MSA pour le projet de City stade,
- création d'un relais téléphonique au lieu-dit Laumère,
- sollicitation d'artisans pour assurer les maintenances en plomberie et électricité des bâtiments et installations

de la commune,

- La zone de loisirs au lieu-dit Bérant sera nommée Espace Alfred ROQUES après accord recueilli auprès de la famille,
- Les vérifications concernant le projet d'adressage devront être effectuées prochainement,
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 14 novembre et débutera par une messe à 9h30.

Conseil municipal du 8 décembre 2021

Recensement - délibération portant désignation d'un coordonnateur communal et création de deux emplois d'agents recenseurs

Ce seront des agents de la commune.

Redevance assainissement collectif 2022

Le montant du service assainissement collectif, revenant à la collectivité, est constitué depuis janvier 2021 d'une part fixe s'élevant à 40 € HT par branchement et d'une part variable s'élevant à 0,92 € HT / m³ d'eau consommé. Cette redevance permet de couvrir les dépenses prévisibles de fonctionnement du service assainissement (entretien notamment), et une partie des dépenses d'investissement liées aux nouveaux branchements potentiels et à la réhabilitation de la station d'épuration, et permettra *a priori* de couvrir celles à venir pour l'année 2022. En conséquence, cette redevance ne sera pas augmentée pour 2022.

Travaux réalisés, en cours ou à étudier :

- travaux **d'isolation de la salle de Martissan** commencés,
- travaux d'implantation de poteaux en cours pour l'installation de **la Fibre**,
- travaux de **végétalisation et plantations** par Campagnes Vivantes en cours au lotissement et à la garderie,
- étude à poursuivre concernant le **bâtiment avec toiture photovoltaïque au boulodrome**, additionné à un éventuel projet **d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes**,
- projet **d'achat de bien immobilier** en centre-bourg à poursuivre,
- achat du **terrain pour les poubelles** en suspens dans l'attente de la réalisation par le vendeur de l'étude de sol obligatoire pour cette zone,



- réflexion à mener sur le changement des **menuiseries extérieures** de l'immeuble communal commercial Grand'Rue.

Informations et questions diverses :

- Les **Rapports 2020 sur les Prix et la Qualité de Service (RPQS) des Syndicats des Eaux de Cazes-Sauveterre-Tréjols et du Bas-Quercy**, envoyés par mail aux conseillers, sont consultables dans leur intégralité sur le site de l'Observatoire de l'Eau et en Mairie.

- Le **Rapport d'Activités 2020 de la Communauté de Communes**, dont le RPQS Assainissement Non Collectif 2020, envoyés par mail aux conseillers, sont

consultables dans leur intégralité en Mairie.

Pour les projets à l'étude, sont notamment évoqués les projets de création d'un lieu d'accueil d'assistantes maternelles et de maison de santé sur le territoire intercommunal, ainsi que le « projet alimentaire de territoire » (magasin de produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires...).

- vente en cours de **3 lots du lotissement** communal,
- **achats par l'EPF** des immeubles situés 4 Grand'Rue et 2, avenue de Mondenard finalisés.



Elections 2022, ce qu'il faut savoir...

Les dates

- L'élection présidentielle : **10 et 24 avril**,
- Les élections législatives : **12 et 19 juin**.

Les inscriptions sur les listes électorales

- par télé-procédure:

→fin des demandes d'inscription sur les listes électorales

- pour les élections générales:

le sixième mercredi précédant le scrutin, à minuit pour l'élection présidentielle à venir, la période d'inscription sera close :

le mercredi 2 mars 2022 à minuit.

- en dehors de la télé-procédure,

→les demandes d'inscription sur les listes électorales seront closes:

le sixième vendredi précédant le scrutin, soit pour la présidentielle, le vendredi 4 mars

Toute demande parvenue après cette échéance empêche le demandeur de participer à ce scrutin.

L'électeur peut vérifier sa situation électorale sur le site dédié : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

La gestion des procurations

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées » : un électeur peut désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour l'élection présidentielle et les législatives, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France et une autre hors de France pour un Français de l'étranger.

Les procurations peuvent être obtenues par deux moyens :

- un formulaire Cerfa papier, comme c'était déjà le cas auparavant

- par une télé-procédure (y compris pour les Français vivant à l'étranger).

Le vote à Cazes-Mondenard

La lourdeur administrative des 3 bureaux de vote sur notre commune devenant excessive, le conseil municipal a décidé après débat le regroupement des 3 bureaux de vote au bureau de Cazes, salle de la mairie. par 10 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

Un courrier d'information a été envoyé à tous les électeurs des bureaux de Mazères et de Martissan.

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale courant mars.

Un columbarium au cimetière de Cazes-Mondenard

La société GRANIMOND, spécialiste du monde funéraire, a été choisie pour installer un columbarium de 2 étages : 6 cases pour le premier et 4 cases pour le deuxième.

Il est en marbre gris du Tarn avec des portes « rose de clarté ». Il est complété d'un jardin du souvenir qui comprend une stèle de 120 cm, d'un livre du souvenir et d'un banc pour permettre le recueillement. Des plantations sont prévues afin d'embellir le lieu.

L'installation de petits columbariums pourrait être envisagée dans d'autres cimetières du village.



Vous louez un hébergement ou vous avez un projet de location



Voici le guide de vos démarches !

1) Je déclare mon activité en mairie.

Les propriétaires de chambres d'hôtes ou de meublés de tourisme ont pour obligation de déclarer leur activité en mairie où leur sont remis les CERFA officiels ainsi qu'un récépissé de déclaration.

2) Je collecte et reverse la taxe de séjour.

La taxe de séjour a pour objectif de ne pas faire supporter au seul contribuable local les frais liés au tourisme. Les recettes de la taxe de séjour sont entièrement affectées à la promotion du tourisme de la communauté de communes du Pays de Serres en Quercy (Article L. 2333-27 du Code Général des Collectivités Territoriales).

La taxe de séjour s'applique à toute personne hébergée à titre onéreux qui n'est pas domiciliée dans la commune. Elle est due par les clients majeurs.

Elle est collectée au réel par l'hébergeur, ou par un tiers collecteur que sont les plateformes de réservation, en charge de son prélèvement et de son reversement auprès de la communauté de communes.

Elle s'applique toute l'année, pour toutes les natures d'hébergement lorsqu'un loyer est perçu.

Pour simplifier ces obligations, la communauté de communes met à disposition des hébergeurs un site dédié dès 2022, accompagné d'un espace personnel sécurisé.

Attention : les tarifs et périodes de perception ont été modifiés par la communauté de communes pour application à partir du 1^{er} janvier 2022. Tous les hébergeurs seront informés de ces changements.

3) Propriétaire d'un meublé de tourisme, je peux demander un classement.

Le classement valorise les meublés avec 1 à 5 étoiles. C'est un atout commercial, gage de qualité.

Il permet des avantages fiscaux dans certains cas et l'encaissement des chèques vacances.

Pour les meublés classés, le tarif de la taxe de séjour est fixe, évitant le calcul au %.

4) Je contacte mon office de tourisme.

L'office de tourisme Quercy Sud-Ouest vous accompagne dans l'ensemble de ces démarches.

Vous bénéficiez gratuitement des supports de promotion (site internet www.quercy-sud-ouest.com, guide pratique, mise à disposition de vos documents de promotion en libre-service auprès de nos visiteurs).

Vous pouvez participer aux réunions d'information, aux ateliers thématiques, à la journée annuelle de tous les partenaires professionnels locaux.

Votre contact à l'office de tourisme : William MASCHERETTI - 05 63 94 61 94 - accueil@lauzerte-tourisme.fr



AGRICULTURE

Un drive fermier à Cazillac

Depuis novembre 2021, un drive fermier a ouvert sur notre commune pour vous proposer des produits frais et locaux en vente directe producteurs.

Ce drive est initié à la base par 2 frères de Castelnaud Montratier qui vendent déjà leurs produits laitiers à la ferme sont associés à un ami pour ses légumes.

Lors du 1^{er} confinement, les producteurs alentours (10 à 20 km) ne bénéficiaient pas de leurs points de vente habituels et avaient néanmoins une forte demande. Ils ont eu l'idée de vendre leurs produits sous forme de drive à la ferme des 2 frères. La diversité des produits locaux est très importante : des fruits et légumes, viandes diverses, pâtisseries, farine, pain, vins, bières, produits laitiers, fruits secs... la liste est longue.

Aujourd'hui, ce sont 20 producteurs qui distribuent leurs produits sous forme de paniers dans 3 drives : Lalbenque, Castelnaud et Cazillac. Un producteur par produit, telle est la devise.

Nadège et Mathieu Iches font partie de l'aventure et ouvrent les portes de leur drive le mercredi de 18h30 à 19h00 pour la récupération des paniers commandés.

Il faut au préalable passer commande sur le site **cagettes.net**, sélectionner le **drive de Ganic Cazillac**. Sur ce site, vous trouverez la liste des producteurs et tous les produits disponibles en ultra frais. La prise de commande se fait du jeudi au lundi minuit pour les paniers distribués le mercredi.

Si vous êtes producteurs de nouveaux produits qui pourraient élargir la gamme, faites-vous connaître et vous pourrez faire partie de cette nouvelle manière de collecter et vendre de produits frais et locaux.

Nos producteurs de fruits cazéens vous proposent en saison des abricots, pommes, kiwis, jus de fruits, raisin et reine-claude.

Aujourd'hui, la diversité des produits est si importante que vous pouvez faire toutes vos courses avec des produits locaux. C'est un moyen d'achat très plébiscité qui a un large succès et est à portée de tous.

Alors n'hésitez pas, à vos paniers !

CAZILLAC
POINT DE RETRAIT
Ferme EARL DE CAZILLAC
Mr et Mme Iches

DRIVE
FERMIER DE GANIC

LE SITE DE COMMANDE EN LIGNE QUI RAPPROCHE
LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS

Grand choix de produits locaux à commander en ligne:
www.drivefermierdeganic.fr

Les mercredis de 18h30 à 19h
A CAZILLAC, A la Ferme EARL CAZILLAC

Comment passer commande ?



1 - **Commandez en ligne** vos produits:

-Du jeudi matin au lundi soir pour les commandes à retirer le **mercredi**

- **Choisissez les créneaux horaires auxquels vous êtes disponible pour récupérer votre panier.**
- **Un créneau horaire précis vous sera envoyé la veille du drive.**

2 - **Récupérez vos produits** dans votre point retrait "Ferme EARL DE CAZILLAC" à l'heure convenu

3 - **Réglez sur place** en espèces ou par chèque



Le mercredi de 18H30 à 19h
www.drivefermierdeganic.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des producteurs artisans, voisins, copains, et nous nous sommes réunis pour vous proposer nos produits en Direct sous forme de drive à la ferme.

Commandez sur le site et venez récupérer vos produits à l'heure qui vous sera envoyée.... c'est tout simple !!!!



Drive de Ganic
Ganic, Lartigue
46170 Castelnaud Montratier
Facebook :@Drive de ganic

Le musée de l'attelage et du corbillard Yvan QUERCY.

Unique au monde, ce musée est à Cazes-Mondenard !

Yvan Quercy devient par hasard collectionneur de corbillards. En 1968, il commence une collection de calèches, de corbillards, de machines agricoles, de motos, etc...



Le bruit se répand dans tout le sud-ouest, « un joyeux amateur » s'intéresse à ces moyens de transport peu ordinaires. Affluent alors de toutes les régions des corbillards offerts par des communes trop heureuses de se débarrasser de ces véhicules condamnés au bois de chauffe ! Aujourd'hui, **plus de 100 corbillards** datant du XVIIème au XXème siècle sont exposés dans le musée. La **visite complète d'une heure** est réalisée par Yvan Quercy suivi **d'un verre offert** à la fin du périple.

Le musée est ouvert tous les jours, l'hiver de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 et l'été de 9h à 20h.



Attendant au musée, Mary-France Quercy vous accueille au **restaurant Yvan Quercy**. Elle prépare une **cuisine traditionnelle avec des produits frais et locaux**. Dès que les beaux jours arrivent, le restaurant est ouvert le midi, le soir sur réservation, et l'hiver sur réservation midi et soir.

Le chemin de randonnée des 2 châteaux vous amène au musée et au restaurant.

Une aire de stationnement de camping-car est à disposition des adhérents de France Passion.

Contact : 05 63 95 84 02

COMMERCES

Bar-restaurant : le TRAD'IN

Les portes de notre bar-restaurant se sont de nouveau ouvertes début février.

Johan, le nouveau gérant, originaire du Nord-Pas de Calais, vit dans le sud-ouest depuis 15 ans.

Il a une expérience dans l'hôtellerie, entre autres le Crowne plaza de Montauban et l'hôtel Mercure (4 étoiles).

Relancer l'activité du bar-restaurant et ouvrir l'hôtel, tels sont les défis de Johan.

Il est prêt à investir beaucoup de temps et de travail avec une plage horaire d'ouverture étendue et une carte abordable avec formule complète, à partir de 14,90€.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite dans ses projets !

Horaires d'ouverture à partir du 1^{er} mars :

du mardi au vendredi midi : 11h -15h et 18h-21h

- le midi formule avec plat du jour

- le soir formule à emporter pizza/burger

du vendredi soir au dimanche midi : 11h-15h et 18h-1h

- menu week-end

À partir du 1^{er} avril : ouvert le lundi, fermé le mercredi du lundi au vendredi: 8h30-15h et 18h-21h



contact : 09 84 59 95 71 ou 07 56 81 58 13

Trad.in@outlook.com

Facebook : trad'in

TOMBOLA DE NOËL 2021

L'Association des commerçants de Cazes-Mondenard a organisé une tombola de Noël du 1er au 31 décembre 2021 avec 1500 euros de lot, dont 1 voyage pour 2 personnes, 4 jours 3 nuits sur la Costa Brava en Espagne.

Le tirage au sort a eu lieu le mercredi 12 janvier 2022 en présence de l'ensemble des membres de l'association.

La remise des lots a été faite dans les magasins où les tickets ont été validés.



Le but de cette tombola est de dynamiser les commerces de proximité : une belle réussite !

Venez nombreux acheter local !

Ecole publique

La semaine du sport à l'école.

Le 20/09/21, Sergio de l'USEP a organisé des jeux sportifs pour la classe de maternelle (parachute, jeux de repérage, lancers) et une journée sur le thème de l'endurance pour les cycles 2 et 3 sur les installations sportives de la commune (city stade). Les maternelles se sont rendues, le 15 octobre à la salle des fêtes de Tréjols pour une **rencontre USEP** avec la classe de l'école de Miramont.



Au programme : acrobbranche, jeux de forêt et



découverte guidée par Bernard Tauran du parcours photographique.

A la médiathèque de Cazes-Mondenard, les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance et l'honneur de rencontrer **Nataël et Béja**, père et fils, écrivain et dessinateur, habitants de Mazères, auteurs de l'adaptation du Club des 5 d'Enid Blyton en BD.



Les élèves du CP au CM2 ont pu assister au concert de « **Al dabaran trio** » à l'espace des Augustins à Montauban, un vrai régal musical.



Toute l'école est allée le 13/12/21 au **cinéma** à Moissac pour la sortie de Noël. Les maternelles ont visionné « Le quatuor à cornes à la montagne », les primaires ont pu découvrir « Encanto ».

Le **goûter de Noël** s'est encore à notre plus grande tristesse, déroulé sans les parents donc sans spectacle.

Ludmilla, intervenante Arts plastiques de la Communauté de Communes a commencé ses interventions « terre » dans la classe de maternelle.



À venir : autres films école et cinéma, interventions sur la pêche en classe en vue d'une sortie pêche en fin d'année, intervenante arts plastiques, séjour à la montagne !

Inscriptions en maternelle

Pensez à inscrire vos enfants le plus tôt possible : ils pourront (et les parents aussi !) ainsi bénéficier d'une visite de l'école avec rencontre du personnel puis d'une matinée d'intégration lors de laquelle vous recevrez le livret d'accueil.

Le président midi-pyrénées des colombophiles habite à Cazes...

PORTRAIT



Julien Floch, colombophile originaire de Normandie (le 3^{ème} sport le plus pratiqué dans cette région), a toujours été familier avec les pigeons.

Après avoir eu des pigeons de chair, nos traditionnels pigeons, Julien a élevé des pigeons de sport, autrement dit des **pigeons voyageurs**. Petit à petit, avec de la documentation et des tutoriels, il s'est entraîné à faire voyager ses pigeons de plus en plus loin. Pour avoir des pigeons qui voyagent, il doit les amener à la distance voulue, et ceux-ci ont l'instinct de rentrer là où ils sont nés. Les pigeons sont bagués et équipés d'un système qui permet de vérifier l'heure d'arrivée, ce qui est déterminant pour faire partie du classement lors d'un concours.

Julien est licencié au club des colombophiles de Montauban, le « Messenger Montalbanais ». Il possède environ 150 pigeons sur l'année. Son épouse et ses 2 filles concourent également.

Il existe des championnats de France car chaque région a sa division. Les concours nécessitent une longue préparation car ce sont des camions qui ramassent les pigeons de tous les concurrents et les amènent à la distance désirée, maximum 1500kms et 1100kms pour ceux de Julien à Amsterdam.

Lorsqu'on fait concourir plusieurs pigeons, on parle de colombier. Pour un pigeon, il s'agit d'as pigeon*.

Julien a un palmarès important, champion catégorie distance grand fond (+750kms), champion de Bruxelles toutes catégories, vice- champion général Midi-Pyrénées et autres.

Il est aussi **président Midi-Pyrénées des colombophiles**.



Ce sport est ouvert à tous et toutes, l'investissement de départ n'est pas très important, 1 couple de pigeons pour commencer est idéal. C'est un sport très encadré lors de concours, les paris sont interdits pour favoriser l'accès à tous.

Si vous possédez une volière, pourquoi ne pas vous y mettre ?

*As pigeon: C'est un pigeon voyageur ayant obtenu les meilleurs résultats sportifs sur plusieurs concours déterminés à l'avance.



ASSOCIATIONS



Les Estandardets

Liz Gardiner, 36 ans, agent immobilier et manager de propriétés, vit à Saint Quintin.

Il y a 4 ans, Liz a repris les rênes de l'association « Les Estandardets ». Celle-ci a pour but d'organiser des randonnées et trecks équestres, d'échanger les bonnes pratiques d'équitation, avec des propriétaires et leurs montures. Liz, propriétaire de chevaux, s'est naturellement engagée dans cette aventure, avec une cinquantaine de membres de tous horizons, de tous départements.

6 à 8 randonnées ont lieu chaque année pour une distance de 16 à 25 km à cheval et sont ouvertes également aux marcheurs pour permettre des sorties familiales (distance réduite de 6 à 12 km).

Les trecks consistent à faire des parcours d'orientation qui sont pour tous les niveaux, du poney-club au champion de France, ainsi que des parcours à terrains variables avec des obstacles.



Des randonnées à thèmes sont aussi organisées pour passer des moments dans la bonne humeur et la convivialité, clôturées en général par un bon repas ou autour du verre de l'amitié.

Des sorties de plusieurs jours ont déjà eu lieu, nécessitant une organisation rigoureuse et une lourde maintenance. Les membres n'hésitent pas à participer

activement. L'association a également rendu visite aux résidents d'un EHPAD...les activités ne manquent pas, et toutes les idées sont les bienvenues !

Les tarifs sont de 12€ pour une randonnée du dimanche à cheval et 3€ pour les marcheurs, comprenant le petit déjeuner, boissons...

Liz est en passe d'obtenir son diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre, ce qui lui permettra d'accueillir du public sans monture, d'échanger des gestes techniques aussi bien avec un public qui découvre qu'avec celui qui souhaite se perfectionner ou acquérir les bons gestes.

Toutes les activités se passent dans la joie et la bonne humeur, c'est avant tout un moment de détente et de partage.

Si vous voulez faire de belles balades et passer d'agréables moments en harmonie avec les animaux et la nature, rejoignez le groupe, Liz vous accueillera.

Liz Gardiner 06 79 72 30 93
FB les Estandardets

Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne



La programmation pour 2022 :

- **dimanche 12 juin**, randonnée pédestre avec le concours du club des **randonnées cazéennes**. Un petit déjeuner et un apéritif vous seront proposés.

Comme chaque année, nous participons aux deux évènements nationaux qui font découvrir notre patrimoine local aux passionnés, curieux ou simples promeneurs...

- **dimanche 26 juin 2022**, **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM)**, une 24e édition, parrainée par Jean-Pierre Pernaut qui aura pour thème : **Être et renaître**.

- les **10 et 11 septembre**, **Journées Européennes du Patrimoine (JEP)**.

- **samedi 6 août**, **apéritif convivial** à l'occasion de notre fête du hameau avec la messe à 18h.

Nous serons heureux de reprogrammer des conférences historiques ou des concerts, nous étudierons les possibilités au cours de l'année.

Le projet de sauvegarde et de mise en valeur du **vieux pont de Lissart** et de sa voie verte est toujours d'actualité. Afin d'aider l'association et la commune à préserver notre patrimoine local, une grande campagne d'appel aux dons est menée dès maintenant.

Nous avons été contactés par le service *Tarn-et-Garonne Tourisme* afin de réaliser un article et une vidéo de présentation sur le pont de Lissart.

Ci-dessous, les liens à visionner dans *Les pépites du Tarn et Garonne* :<https://www.tourisme-tarnetgaronne.fr/avoir-a-faire/visiter/les-pepites-du-tarn-et-garonne/le-pont-de-lissart/>

<https://www.youtube.com/watch?v=iRZ2QhEY3oI>

Si vous souhaitez dès maintenant soutenir le projet, contactez-nous à :

Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne,
Fabien FILIPPI

Lieu-dit Paradis 82110 Cazes-Mondenard
06 07 88 35 33

<https://www.helloasso.com/associations/patrimoine-de-cazillac-sur-barguelonne/collectes>

ASSOCIATIONS

L'association est reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale et peut à ce titre émettre des reçus fiscaux aux particuliers et aux entreprises. (don déductible des impôts).

Elle a obtenu une immatriculation au Répertoire National des Entreprises et des Etablissements par l'Insee et figure au répertoire « SIRENE ».

Ceci lui permet de demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales.

Au plaisir de vous accueillir à Cazillac !



À partir du mois d'avril, **2 séances par mois**, le 1er et le 3ème lundi du mois.

Changement de lieu : les projections se feront au bar-restaurant le Trad'In.

ACCA

La saison est repartie avec un bureau dynamique élu lors de l'assemblée générale. 3 membres ont été renouvelés. Michel GAYET, Alain DESCOULS et Gilles LEYGUES, étaient tous les trois dans le bureau depuis très longtemps et ont accompli de multiples tâches. Je les en remercie. Les membres entrants sont Serge MARNAC, Stéphane GAYET et Florian BOSC.

Florian s'occupe de la plume, il vient renforcer l'équipe en place pour faire les lâchers de perdreaux et faisans, la mise en place d'agrains pour le petit gibier, afin de les aider à passer l'hiver et avoir une meilleure reproduction car ces espèces sont en nette diminution.

Serge est chargé de la mise aux normes de la salle de dépeçage et de découpe du gros gibier, et de l'hygiène de la salle ce qu'il a fait avec brio. Il s'est entouré d'une équipe et l'a bien managée. Il a suivi une formation à la fédération afin d'avoir un numéro d'agrément et contrôler les carcasses de chevreuil pour la vente. Il a passé la formation de chef de battue, ce qui lui permet de faire des battues au chevreuil tous les vendredis et au renard tous les mardis.

Stéphane est vice-président, lui aussi a passé la formation de chef de battue pour pouvoir assurer les battues le week-end car je ne peux plus assurer ce rôle. Il est devenu mes jambes et ma parole....

Je remercie ces 3 recrues qui accomplissent beaucoup de travail et qui s'impliquent.

Au niveau chasse du petit gibier, la plume est toujours déficitaire, les lâchers ont permis de voir quelques animaux mais ça ne vaut pas le sauvage.

La population du lièvre est assez stable malgré la diminution des tirs, elle devrait augmenter.

Le chevreuil, n'a pratiquement pas de prédateurs et sa population est en augmentation. Le tir d'été s'est bien passé, entre 2 pics de la Covid. Il s'est tué 22 brocards. L'ACCA a 150 chevreuils à tuer, ce qui sera fait en privilégiant les terres arboricoles où ils font beaucoup de dégâts.



Pour la bête noire qui fait monter l'adrénaline, le tableau est grandissant. La population est en légère augmentation. Cette année beaucoup de frais vétérinaire car les sangliers sont agressifs. Une nouvelle maladie est arrivée chez le sanglier, non transmissible à l'homme mais mortelle pour les chiens, c'est la maladie d'Aujeszky. La population de sanglier est porteuse à environ 20 %. Nous avons perdu 2 chiens après une battue et depuis nous faisons en sorte que les chiens ne mordent pas les sangliers.

Je remercie mon équipe qui travaille dans l'ombre pour que la chasse évolue pour le partage du territoire avec les autres sports de nature.

Le président, CAULET Daniel

ASSOCIATIONS



*Pour le bien être des chats et
pour l'harmonie dans nos communes,
la stérilisation de nos félins est indispensable*

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

f @lesamisdeschatsroquecor

Association loi 1901 no. : W821000447 www.les-amis-des-chats.com

POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS

Compléter et renvoyer le formulaire ***Demande de programme PSIR pour chats errants***, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires.

POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE

En 2021, afin d'aider plus de propriétaires de chats, les critères d'éligibilité ont été modifiés (augmentation du seuil des revenus et de nombre de chat par an).

Compléter et renvoyer le *formulaire* ***Demande de bon de stérilisation pour chat de compagnie***, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et dans votre mairie.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir votre bon de stérilisation.

FNACA

L'assemblée générale prévue le 10 décembre 2021 est reportée en 2022. Il faut préparer la commémoration du 19 mars prochain, date anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie il y a 60 ans.

Les présidents, secrétaires et trésoriers ont participé en juin, septembre et le 08 décembre au comité départemental où sont évoqués le soutien aux obsèques de nos camarades défunts, l'aménagement de l'habitat des personnes à mobilité réduite et autres aides dont peuvent prétendre les 2493 anciens combattants de la FNACA du département.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 0801 907 901.

Le congrès départemental est reporté au début de l'année 2022.

Nos projets de voyages à Toulouse et à Pau sont en attente de conditions sanitaires meilleures.

La commémoration du 08 mai fut célébrée en effectif restreint.

Nos porte drapeaux étaient tous là pour le 11 novembre (fin de la guerre 1914/1918 il y a 103 ans) ainsi que M. Arnaud Sorge, sous préfet, un détachement du 22ème régiment de Castelsarrasin, les gendarmes, et tous les pompiers du centre de secours.

Merci pour leur dévouement.

Nous avons rendu les honneurs à nos camarades défunts :

M. Cure Jean, le 18 mars 2021

M. Senac Jacques, le 30 août 2021

M. Bonnefous Jacques, le 12 septembre 2021

A toutes leurs familles, nous renouvelons nos condoléances.



Dans le contexte actuel, le bureau reste inchangé. En espérant que les contraintes sanitaires s'adoucissent pour nous revoir lors de l'assemblée générale de 2022 et la commémoration de l'anniversaire du 19 mars. Que 2022 soit une année de paix et d'optimisme !

Un sportif de haut niveau cazéen

PORTRAIT

Julien-Pierre Champromis originaire de Bruyères est un sportif accompli.

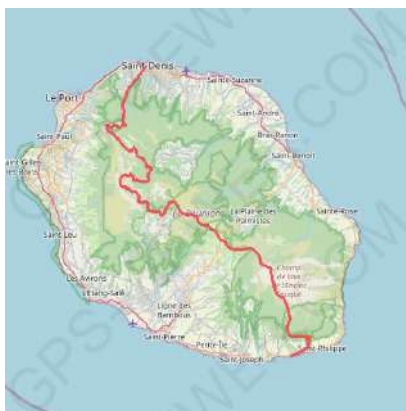
Après le décès de son père, il s'est mis à la course à pied, laquelle lui a apporté un bien-être évident. Il a donc continué avec des triathlons, des Ironman* qui ont lieu dans différents pays. Ces épreuves sportives demandent une grande endurance, de l'investissement personnel, de la préparation autant physique que mentale et beaucoup de temps.



Ses enfants grandissent et désireux de passer plus de temps en famille Julien-Pierre s'est orienté vers les trails, épreuves sportives d'endurance sur une longue distance, qui demandent moins de temps de préparation mais une très bonne condition physique.

Son rêve de faire l'ultra trail la **Diagonale des Fous sur l'île de la Réunion** s'est concrétisé en octobre 2021. C'est une course mythique qui figure parmi les plus dures au monde avec un parcours de 165 km, dénivelé de 9700m + ; avec des sols variables, terre, roche, sable.... et qui traverse l'île en passant par **les cirques de Mafaté et de Cilao**. 3000 participants étaient au rendez-vous, amateurs comme professionnels.

Pour s'y préparer, il a réalisé des stages de mise en condition dans les Pyrénées et un entraînement journalier. Julien-Pierre n'est pas un sportif professionnel.



Il a terminé la course 900^{ème} au bout de 48h09mn, non-stop jour et nuit, quand le vainqueur l'a réalisée en 24h. Des conditions très dures, faim, fatigue, manque de sommeil, douleurs musculaires, appréhension du terrain... Il faut un mental d'acier.

Les points de ravitaillements, le soutien des locaux, de

sa famille et de ses amis lui ont permis de franchir la ligne d'arrivée où ses enfants et son épouse Julie l'ont accueilli avec fierté. Sa famille l'a accompagné et encouragé durant une portion du parcours dans la montagne : un dépassement total, une vue sublime...

Ce dépassement de soi, cette course, il l'a fait non seulement pour lui et son équipe mais surtout pour une association, « **Andréa on est là** », qui aide une fillette de **Meuzac malade**, près de Lafrançaise. Julien-Pierre et son équipe aident à faire connaître l'association et à financer les équipements et soins pour la petite Andréa depuis maintenant 3 ans.



Se battre pour obtenir ce que l'on veut, le partage, le dépassement de soi, font partie des qualités de notre cazéen !

Après cette belle expérience dans un cadre de rêve, Julien-Pierre et sa famille ont eu un réel coup de cœur pour l'île.

Il a tiré des leçons concernant la gestion de la course, les erreurs faites, les efforts musculaires à renforcer car il compte bien renouveler l'évènement en 2023, avec comme objectif 5h minimum de moins, entouré de sa famille.



Un enfer pour le corps mais un régal pour les yeux, et beaucoup d'émotions. Les moments difficiles sont vite oubliés et il ne reste que le cadre magique, l'amour et l'amitié de ses proches, et le soutien des locaux.

Bravo à Julien-Pierre pour cette belle performance et ce défi gagné !

**Ironman est dans le langage commun du triathlon le nom donné à l'un des plus longs formats de la discipline. D'une distance totale de 226 kilomètres, une compétition Ironman, « Homme de fer » en français, est une course multidisciplinaire consistant à enchaîner 3,8 km de natation, 180,2 km de cyclisme puis un marathon (course à pied de 42,195 km).*

ZOOM...



TISSAC

La paroisse de Tissac très étendue sur la commune de Cazes-Mondenard, a connu son heure de gloire dans les années 1870.

On comptait alors 536 âmes, « 126 feux de cheminées », 2 églises, une école (fermée en 1974), un stade de football, une fabrique de chapeau de paille au lieu-dit Paillole, un moulin à vent (vestiaire des joueurs de foot de Tissac !)...

L'église actuelle se dresse fièrement au cœur du hameau.

Elle figure dans les écrits des papes Urbain II (1097) et Grégoire IX (1240) parmi les possessions de l'abbaye de Moissac jusqu'au XVIIème siècle. L'évêque de Cahors devint le collateur direct de la cure.

L'église de Tissac est placée sous le patronage de St Vincent et de St Anne. Elle est remaniée et reconstruite à la fin du XVème siècle.

La paroisse Saint Denis del Fustin (futaie) qui concernait à la fois Vazerac et Cazes, est aujourd'hui matérialisée sur un chemin par un calvaire, équipé d'une plaque laquelle indique l'emplacement de l'ancienne église et de son cimetière.

Après huit siècles d'existence en ce lieu, son histoire s'est terminée sur des conflits locaux d'intérêts et cette paroisse fut rattachée à celle de Tissac.

L'histoire de l'église de St Denis se termine par sa mise en vente autorisée en 1827 par une ordonnance du roi Charles X.

Une statue de St Denis et une cloche (sonne les baptêmes), vestiges de l'église St Denis se trouvent à l'église de Tissac.

On dit : « Quand sonnent les cloches de Tissac, St Denis participe au concert ! »

Créée en 1900, l'association **l'étoile sportive de Tissac**, traverse les siècles avec toujours le même dynamisme. Elle est à l'origine de la création de la pétanque, de la course à pied, du jeu de quilles, des lotos, des concours de belote, du feu de la St Jean, du club de foot où l'international Alfred Roques a pris sa première licence de foot à l'âge de 16 ans (club aujourd'hui disparu), et de la fête locale, jour de la St Anne...

De tout temps, le hameau de Tissac a fêté la Sainte-Anne, patronne de l'église paroissiale.

Autrefois, il y avait même à cette occasion le grand prix pédestre de Tissac, et nous avons encore en mémoire la victoire du curé Vayrac qui participait à cette course.

Les choses ont bien changé, il n'y a plus de courses, plus de curé... mais toujours la fête, et une belle fête !



ouverture du chemin de randonnée, mars 2021

C'est avec un réel plaisir que les paroissiens de Tissac vénèrent la sainte patronne de leur église.

Depuis 2018, l'association « Chouette de vie » promeut les principes de la permaculture, l'autonomie et le faire-ensemble. Elle a choisi Tissac pour développer son activité.

En 2021, le chemin de randonnée de Tissac ravit les randonneurs dans la magie de ses paysages, de sa flore et de sa faune sur 11km.

Tissac continue sa route...



Le moulin à vent,

Sur le riant côteau, de la terre occitane,
Parmi les genévriers où les choses ont une âme,
Point où le Dieu du vent danse ses tarentelles,
Abandonné, seulet, le moulin prend ses ailes.

O, ma pensée, veux-tu recréer mes souvenirs,
Fais surgir de l'oubli ces images fanées,
Du moulin que j'aimais tourment ses ailes blanches,
Profilant sur le mur des ombres alternées.

Le maître s'affairait, au grain, à la voilure,
Poudré comme pierrot par la farine fleur,
Il domptait tous les vents, tout puissant, hors nature,
Dans mes rêves d'enfant, c'était un enchanteur.

Bien des ans ont passé, le meunier donc n'est plus,
La meule, son tic-tac, pour toujours se sont tus,
Je n'y vois plus rôder la chevêche aux yeux d'or,
Attentive à son guet à l'heure où tout s'endort.

Moulin, mon vieil ami, tout seul sur la colline,
Témoin d'un autre temps, tu sembles désuet,
Qu'il fleurait bon le pain de la bise farine,
De seigle, de froment, que ta meule écrasait !

Roger Boulzac, le Rimailleur Quercynol

Un grand merci à Etienne Boulzac d'avoir partagé ses connaissances sur Tissac.

ZOOM



Recette des biscuits craquants de Brigitte Denis –Tissac



Ingrédients pour une vingtaine de biscuits:

100g farine
1/2 paquet de levure chimique
125g flocons d'avoine ou muesli
125g beurre doux ramolli
125g sucre roux
2 sachets sucre vanillé

Mélanger le tout et former un rouleau,
attention ça colle aux doigts !!!

Mettre au frigo 1h à 2h

Préchauffer le four à 160°

Couper le rouleau en tranches de 1cm d'épaisseur (selon votre goût)

Positionner les tranches sur la plaque du four huilée ou recouverte de papier sulfurisé

Cuisson 20mn, à surveiller

Refroidir sur une grille

Conserver dans une boîte métallique,

A consommer sans modération, pour se faire plaisir !



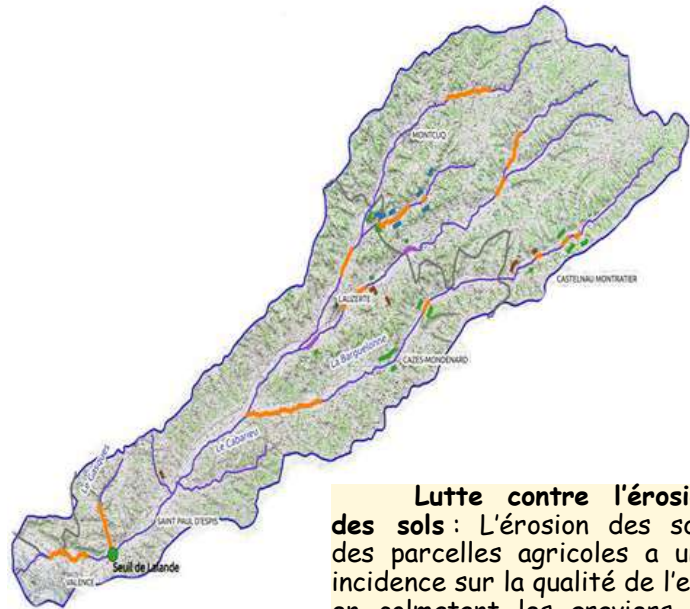
ORGANISMES EXTERIEURS



Gestion de la ripisylve : La suppression de certains arbres déperrissants, tombés dans la rivière assure le bon écoulement. Les embâcles (amas de bois dans le lit du cours d'eau) font aussi l'objet d'une évaluation cherchant l'équilibre entre la prévention des inondations, l'érosion de berges et leurs rôles positifs de création d'habitats variés pour les espèces aquatiques. **En 2021, 25 km de berges ont été entretenues.**



Diversification des habitats : Sur les secteurs où l'habitat est pauvre, la création de banquettes minérales, d'épis en pierre et de seuils ouverts recréent des zones d'accélération du courant, des sous berges et des trous d'eau nécessaires à la survie des espèces aquatiques notamment en basses eaux. En 2021, 2 aménagements ont été réalisés sur le Lendou sur la commune de Montlauzun (46) et Saint Amans de Pellagal (82).



Restauration de la continuité écologique : Le seuil de Lalande en partie effondré et sans usage constituait un obstacle à la remontée des Anguilles et au transit des sédiments, importants dans la création d'habitats aquatiques diversifiés. Son effacement résout ces problèmes en répondant aussi à une obligation réglementaire concernant l'aval du bassin de la Barguelonne.



Lutte contre l'érosion des sols : L'érosion des sols des parcelles agricoles a une incidence sur la qualité de l'eau en colmatant les graviers et galets du lit des cours d'eau et en accélérant le transfert des intrants et des produits phytosanitaires. L'agriculteur voit également la fertilité de son sol se dégrader.



En 2021, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a planté 1028 m de haies soit 1028 arbres, chez des propriétaires volontaires.

Plantation d'arbres sur les berges : La présence d'arbres en bord de rivière (la ripisylve) assure le maintien des berges, l'ombrage et la création de sous berges favorables à la vie aquatique. Elle permet aussi de filtrer les pollutions et limite l'érosion des sols. Au fil des échanges avec les propriétaires riverains, souvent agriculteurs, la solution fréquemment retenue est une séquence composée d'un arbre et trois arbustes tous les 3 mètres. **En 2021, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a planté 3 163 mètre de berge soit 1054 arbres.**

Sur certains secteurs sans ripisylve, des rejets sont parfois présents, il suffit de discuter avec le propriétaire afin de laisser se développer ces arbres en arrêtant le broyage :

C'est la régénération naturelle assistée.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter nos techniciens-rivière :

Damien Fitère : 06 89 58 06 53

Julien Cachard : 06 11 72 69 77



Sapins de Noël

Une belle récolte de sapins de Noël qui vont avoir une seconde vie. Après broyage, ils serviront pour le paillage des espaces verts.



Bouchons plastiques

C'est maintenant le SIEEOM qui collecte les bouchons en plastiques pour l'association « Bouchon d'Amour ». Il ne faut plus les déposer à la mairie mais les apporter à la déchèterie.



Cimetières Eco-responsables ou éco-cimetières



En collaboration avec le SIEEOM, la mairie de Cazes-Mondenard a mis en place le tri dans ses principaux cimetières : Cazes, Cazillac, Mazères, Martissan et Tissac.

Les déchets de cimetière peuvent aussi être valorisés. Les services techniques municipaux vous permettent de trier vos déchets de fleurissement funéraire afin de les valoriser en compostage ou en réemploi.

- bac « **VEGETAUX** » trie les végétaux fanés avec la motte de terre. Pensez à bien enlever les tuteurs et pots en plastique !
- bac « **GRAVATS** » pour trier les pots en terre et céramique,
- espace « **RÉEMPLOI** » pour les pots encore en bon état, en libre-service pour tous,
- bac « **AUTRES** » déchets pour déposer les pots en plastique cassés, les fleurs artificielles et les films plastiques.

Ce site est entretenu par la commune. Merci de respecter son travail.

Communauté de communes Pays de Serres en Quercy

A la demande de la communauté des communes, Claudine QUERSIN artiste peintre de Saux-Sauveterre a imagé le coin des enfants de la médiathèque de Cazes, avec une technique de marouflage*.

La mongolfière nous emporte dans un pays imaginaire, nous sentons le souffle du vent avec le cerf volant comme guide, les papillons nous racontent des histoires riches en couleur...

*Le **marouflage** est une technique qui consiste à fixer une surface légère (papier, toile) sur un support plus solide et rigide (toile, bois, mur), à l'aide d'une colle forte dite *maroufle* qui durcit en séchant. C'est une opération particulièrement utilisée en peinture d'art et en restauration.



Le marouflage a également été utilisé pour la construction d'avions, du temps où ils étaient en bois et toile. Au 21^{ème} siècle, le marouflage est une technique encore utilisée pour l'aviation légère et pour des modèles réduits.



Noël 2021 à Cazes-Mondenard

